

# **DECLARATION LIMINAIRE AU CTP SUR L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ DU 23 MAI 2006 PAR LES SYNDICATS CGT, CFDT, SUD DE L'INSEE**

Nous nous retrouvons comme chaque année pour parler de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail à l'Insee.

Nous allons discuter de nos thèmes favoris (amiante, insertion - exclusion, organisation du travail...).

Vous savez que le travail des enquêteurs nous préoccupe particulièrement au vu de leurs conditions de travail. Dans le domaine des enquêteurs prix nous avons soulevé lors de la mise en place de la nouvelle méthode de collecte des prix, les risques encourus par les enquêteurs dans l'utilisation de la tablette de par sa lourdeur. D'après les enquêtrices suivies par les ergonomes, le développement de TMS est important. Le rapport qui nous sera présenté le 2 juin devrait le mentionner.

L'organisation et les conditions de travail, les suites d'Insee 2004 se font sentir dans les méthodes de travail. Les préconisations MAIOL ne sont que très peu suivies. Cette méthode a sans doute des bienfaits ergonomiques mais n'est sans doute pas assez fonctionnelle ou pas assez adaptée aux conditions de développement d'une application à l'Insee. La prise en compte de l'utilisateur final n'est pas assez reconnu. Ce n'est pas un chef ou un responsable d'équipe qui peut connaître le travail réel d'un agent. L'étude ergonomique sur le RP l'a bien démontré.

Le passage à XP a été mal préparé et ce n'est pas une note de service qui prépare les agents au changement. Peut être que tous les informaticiens de l'Insee ont un micro ordinateur à leur domicile et donc connaissent XP. Par contre tous les agents de l'Insee n'ont pas d'ordinateur personnel chez eux. Les changements entre Windows NT et XP sont déroutants pour certaines fonctionnalités. De plus cela se conjugue avec des applications non adaptées à XP.

Des avancées ont été obtenues sur le dossier Amiante en particulier à Nantes mais il reste beaucoup à faire pour la formation et l'information des responsables sur les risques encourus pénalement s'ils ne prennent pas en compte le risque Amiante lors de travaux dans leur établissement. Chaque année nous déplorons qu'une information ou un rappel ne soit pas fait.

La prise en compte par les pouvoirs publics du développement de l'épidémie de Chikungunya a été tardive et les moyens mis en œuvre peuvent laisser à désirer face à l'ampleur de la maladie. Le manque de médecin de prévention se fait sentir et Mayotte semble délaissée. Rappelons que l'épidémie persiste et déjà les moyens publics semblent diminués et négligeant le cadre préventif.

Suite à notre demande émise l'année dernière de prévoir un registre où seraient consignées les agressions d'enquêteur lors de l'exercice de leur mission, nous aimerions savoir ce qu'il devient et si la mise en place est faite.

En ce qui concerne l'insertion et l'exclusion, il ne nous semble pas que cela passe seulement par le management mais aussi par l'écoute des agents et de ses représentants. Les travaux induits par Insee 2004 qui sont plutôt des travaux de traitements de rejet, sont par nature complexes et stressants à gérer. De plus la concentration de travaux « uniques » sur les DR (SIRENE, AIREPP, bientôt la paie) n'enrichit pas les tâches des agents mais les appauvrit. On revient à une gestion managériale type XIX ième siècle. De plus le choix de poste se trouve alors réduit pour la mobilité interne. La poly activité est plus valorisante,

Nous souhaitons que les discussions d'aujourd'hui fassent avancer les dossiers et que l'ensemble de la direction s'implique dans le domaine des conditions de travail des agents de l'Insee.